L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 JANVIER 1889. 62me Année

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 18 JANVIER 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, aux mêmes conditions.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Vincent & Cie.—au No 207 rue Royale—Le contenu d'un magasin de chaussures, comptes à recevoir et installations.

Le drainage de la Nouvelle-Orléans.

Il n'est question, depuis quelque temps, à la Nouvelle-Orléans, que d'améliorations matérielles de toute nature. Ce ne sont pas les projets qui manquent; ils abondent, ils foisonnent, et, si l'on prenait, naïvement, au pied de la lettre, tout ce qui se dit, à ce propos, on en arriverait à croire à une transformation complète de notre métropole, en moins de six mois. Malheureusement, il y a loin du principe à l'effet, de la parole à l'action. On fait de beaux rêves, mais ils ne se réalisent guère; on trace de magnifiques plans, mais ils restent stériles, sur le papier; on commence une foule d'entreprises, mais on ne achève aucune. Comme on a laissé tout dépérir, depuis vingt-cinq à trente ans, tout est à refaire. On brûle du désir de tout réformer à la fois, et à force de vouloir améliorer, on finit par ne rien améliorer du tout. On est de bonne foi, on est de bonne volonté, mais il y a impuissance, et les projets succèdent aux projets, les plans aux plans, sans qu'aucun s'exécute.

Dans de pareilles conditions, il est nécessaire de savoir borner ses visées, se restreindre dans d'étroites limites dont on ait la sagesse de ne jamais sortir, et, mettant impitoyablement de côté tout ce qui n'est pas d'urgence au premier chef, ne tenter que ce qui est d'une nécessité évidente, immédiate, et s'en tenir là, tant qu'on n'aura pas mis la dernière main à l'œuvre. A ce prix seulement, le succès est possible.

Tel est, exactement, l'état des choses, à la Nouvelle-Orléans. Nous savons bien qu'il faut rejeter une bonne partie de notre détresse, de notre impuissance d'aujourd'hui sur le passé. Il a été commis, depuis la guerre, par les étrangers qui s'étaient violemment emparés du pouvoir, des infâmes qui, partout ailleurs, eussent été sévèrement châtiés. Les hommes du Sud ne sont pas non plus entièrement exempts de blâme, et l'on pourrait leur reprocher plus d'une faute impardonnable, mais il n'y a dans aucune de ces misères, déjà anciennes, rien qui soit un empêchement insurmontable au relèvement de notre ville, si, envisageant le courage qu'exige la situation et nous rendant un compte exact de notre faiblesse, nous nous déterminions à ne tenter que ce qu'il nous est possible d'accomplir; si nous ne poursuivions qu'un but à la fois et remettions le reste aux soins de l'*avenir*.

En fait, quelle est la réforme matérielle la plus pressée à la Nouvelle-Orléans, celle qui s'impose le plus impérieusement à la communauté—administrateurs et administrés? N'est-ce pas, de l'aveu de tous, sans aucune exception, le curage de nos égouts, le nettoyage de nos rues? N'est-ce pas la garage et le drainage de la ville? N'est-il pas vrai que, quoi que l'on tente, ici ou là, hôtel monstre, ou amélioration de *tel* ou tel quartier, toute œuvre sera tentée, toute dépense, encourue en pure perte, tant que nous n'aurons pas mis notre bien portevées, notre sol bien drainé? Les choses de première nécessité ne doivent-elles point passer avant celles de luxe; la propreté, la salubrité, avant les embellissements? Le confort de la cité, d'abord; nous songerons à satisfaire nos fantaisies, si légitimes, d'ailleurs, qu'elles puissent être, quand nous en aurons le temps et les moyens.

Qu'on ne vienne plus nous dire que nous sommes frappés d'irrémédiable impuissance, que nous sommes à jamais incapables de former le million nécessaire pour assurer le drainage de la Nouvelle-Orléans.

Ce même million, introuvable, quand il est question d'un intérêt général, d'une entreprise de première nécessité, ne voyons-nous pas certaines associations essayer, non sans succès, de l'obtenir par souscriptions, alors qu'il s'agit de se livrer à des travaux qui n'ont aucun caractère d'urgence? Qu'on cesse donc de mettre en avant un argument qui n'a aucune valeur et que les faits contredisent à chaque instant.

Il n'y a pas longtemps, il était question d'une convocation des électeurs qui devaient décider, dans leurs comices, le scrutin à la main, si la ville s'imposerait une surtaxe minime, en vue de faire face aux dépenses du drainage. On avait pris toutes les mesures voulues; le nombre de signatures exigé, en pareil cas, par la loi, avait été obtenu; il ne s'agissait plus que de consulter le corps électoral. La chose était facile et la population semblait très favorable au projet. Quel est, en effet, le propriétaire qui refuserait de payer quelques cents de plus, par an, en vue d'améliorations qui doivent donner un énorme plus value à ses biens, meubles ou immeubles? Il n'y avait pas, cette fois, à se dérober de la façon dont seraient dépensés les fonds; un comité composé, non de politiciens, mais de propriétaires, d'intéressés, d'hommes ayant contribué directement, de leur bourse, à l'œuvre, se chargerait de surveiller les travaux et le maniement de l'argent.

L'entreprise était bien lancée; qu'est-elle devenue? Il n'y avait dans ce qui passait rien qui ressemblât à un feu de paille. Le mouvement semblait durable. Pourquoi paraît-il s'être arrêté? Nous en cherchons partout la raison; nous ne la trouvons nulle part.

A quand l'élection qui doit décider du drainage de la Nouvelle-Orléans?

Si les contribuables se croient trop pressurés, trop accablés d'impôts, ils repousseront la proposition, mais faut-il au moins les consulter; si le projet est irréalisable ou n'inspire pas la confiance nécessaire, avisons à d'autres mesures, car le drainage nous est *indispensable*.

Nombre de personnes reconnaissent de prendre l'huile de foie de morue à cause de son goût désagréable. Ce goût ne se retrouve pas dans l'Emulsion de Scott, faite d'huile de foie de morue et d'hypophosphites, et qui est aussi agréable au palais que le lait. C'est un remède des plus appréciés pour le traitement de la phthisie, des scrofules, des bronchites, de la débilité, de l'épuisement chez les enfants, des toux chroniques, des rhumes; et les médecins la prescrivent dans le monde entier. Ils affirment même que les enfants la prennent avec plaisir. Pour vous convaincre de son excellence, buvez-en.

—La désagréable vieille femme dont il est question dans une ballade bien connue ne vivait que de peu d'aliments et de breuvages; mais, quelques-uns en sont convaincus, on est en droit de supposer qu'elle souffrait d'une indigestion chronique. Les victimes qu'elle absorbait bien avant le compagnon de Hiostaer Stomach Bitters, sans quel quelque ami ou parent lui eut conseillé de prendre ce grand spécifique pour la dyspepsie, la constipation et l'état bilieux. C'est été un bienfait pour les personnes qui entouraient la pauvre vieille, car, en guérissant, elle eût cessé de les importuner. Les cas les plus rebelles d'indigestion sont guéris par l'usage d'Hostetter qui triomphe aussi des maladies nerveuses, des fièvres bilieuses, rémittentes, des rhumatismes et des maux de reins.

Frères, Orateurs, Chanteurs et Acteurs trouvent que le Pectoral-Cerise d'Ayer améliore et fortifie la voix.

LOUISIANE.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 12 janvier :

Nous apprenons, par M. Geo. B. Rouss, que la récolte de l'habitation Germania a été, l'an qui vient de finir, de 1,500,000 livres, produit de 485 acres de cannes. La moyenne du poids, à l'acre, a été de 22 à 23 tonnes, et la moyenne du rendement, à la tonne, de 133 livres. Il est arrivé un accident à l'un des cylindres—accident qui a contribué à diminuer légèrement le quantum pour cent du jus dans l'extraction, mais cela est dû uniquement à la défectuosité du moulin, attendu que M. Geo. Schmalzried, qui dirige les travaux, est un des meilleurs ingénieurs de la Louisiane.

—M. Geo. M. Boote, de l'habitation Home, à M. Yale, nous informe que la récolte de cette propriété s'est élevée à 1,075,000 livres, produit de 400 acres de cannes. Moyenne par acre, 2687 1/2 livres.

—Voici les chiffres rectifiés des habitations Beirne :

Clark, 1,640,000 livres ; Orange Grove, 1,343,250 ; Monroe, 1,240,000 ; Conway, 1,145,666 ; Donaldson, 940,000.

Le total des recoltes des habitations Beirne atteint le chiffre énorme de 12,196,129 livres de sucre.

—Décédée, dans la paroisse Ascension, à l'âge de 56 ans, Mme Pierre Berthelot, née Angèle Lorio. Mme Berthelot est morte sur l'habitation de son mari. C'était une femme remarquable, qui, par son courage et sa persistance, avait su se refaire une fortune perdue. Elle laisse deux fils, Victor et Albert Berthelot ; une fille, Mme Louis Danos.

Le *Times-Democrat*, Clinton, paroisse East Feliciana, du 12 janvier :

Le temps, cette semaine, a été extrêmement variable. Nous avons eu, en cinq ou six jours, à peu près toutes les saisons; mais, jusqu'ici, rien qui ressemble à l'hiver ; à peine une ou deux gelées blanches.

—Nous avons reçu, du *Chief*, de Donaldsonville, une brochure d'une trentaine de pages, exposant, d'une façon nette et attrayante, les ressources, les avantages de toutes sortes qu'offre la paroisse Ascension. Cette brochure a été rédigée par M. H. Thompson Brown, à la demande de l'Association des planteurs sucriers de la paroisse, et publiée aux frais du juri de police d'Ascension

Toutes les paroisses devraient en faire autant.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 12 janvier :

L'habitation Woodlawn, appartenant aux frères Pugh, de la Nouvelle-Orléans, a été vendue, il y a quelques temps, à M. Hubbard Barton, d'Assomption, la somme de $56,000.

C'est une de nos plus belles habitation ; elle a environ 4,000 acres, dont bon nombre sont des marécages couverts de magnifiques plantations. Le prix n'est, certes, pas élevé; il prouve que la propriété foncière vouée à la culture de la canne n'a pas grande valeur dans notre paroisse. La sucrerie et les machines valent, à elles seules, à peu près la somme payée pour le tout.

— Enfin, les éléments intelligents et conservateurs de l'Etat de la Louisiane, s'entendent et se combinent, dans une action commune, pour appeler à nous l'immigration blanche, afin de développer les ressources de notre sol et de rajeunir, enfin, la situation politique tout à fait anormale qui est le résultat de la juxtaposition des races blanche et de couleur. Cela vaut mieux, assurément, que d'établir des distinctions entre les classes lettrées et celles qui ne lisent pas, au point de vue du droit de vote. Il n'est pas probable que les classes illettrées soient prêtes à voter pour se priver elles-mêmes de ce droit. D'ailleurs, la mesure ferait plus de mal que de bien à la communauté; si on l'adoptait, la Louisiane verrait diminuer, à Washington, sa délégation qui y est déjà trop peu nombreuse; son influence, si faible, en serait encore amoindrie; les maux dont nous souffrons ne feraient qu'augmenter.

L'immigration blanche, au contraire, loin d'affaiblir notre importance, la grandira. Nous avons l'espoir de voir notre représentation grossir au Congrès — sans compter que notre prospérité matérielle et industrielle y gagnera beaucoup, puisque notre population sera augmentée d'une classe de travailleurs intelligents, énergiques et amis du progrès.

Dans notre paroisse, cette tentative d'Union entre les planteurs, pour travailler à attirer à elle l'immigration, a échoué jusqu'à présent. Est-ce la direction qui a manqué au mouvement? Nous l'ignorons, mais il est évident que nos grands et influents planteurs n'ont pas encore pu s'entendre sur un plan propre à assurer la venue d'une immigration blanche. Il ne semblent satisfaits du travail des personnes de couleur, comme ils se contentent du service du nuleé pour tous les genres de travaux. On dirait qu'ils s'imaginent que l'immigration blanche amènera un changement dans l'organisation et l'administration du travail auxquels ils se sont opposés, jusqu'ici.

Nous sommes hautement en faveur de toute mesure honorable, en vue d'inviter à venir se fixer, parmi nous, une population blanche, hommes et femmes, et à travailler avec nous, d'un commun accord, au bien-être moral, matériel et politique du pays.

(Ne pas oublier que le *Times*, de Terrebonne, est un journal républicain.)

Le *Pilote, du Teche*, Jeannerette, paroisse Ibérie, du 12 janvier :

Nous avons vu arriver, cette semaine, un grand nombre d'immigrants, et nous comptons sur un beaucoup plus grand nombre, le mois prochain.

—Les actionnaires de la "Building Association" de Jeannerette, se sont réunis, ce matin, au "New Opera House". Voici les noms des directeurs élus : Dr S. R. Gay, Wm H. Wells, Geo. Harris, J. T. White, A. L. Monnot, J. F. Brittain, G. E. Strawbridge, G. W. Whitworth et M. Dake.

Un quorum des directeurs étant présent, l'élection des fonctionnaires du bureau a eu lieu. En voici la liste : Président, Dr S. R. Gay ; vice-président, capitaine W. H. Wells ; trésorier, A. L. Monnot ; secrétaire, Leo Franck ; avocat, J. W. Carew. On voit que l'association commence sous d'heureux auspices. Elle a déjà, en caisse, une souscription de $39,000.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 12 janvier :

Nous apprenons qu'une Alliance de Fermiers s'est formée dans notre paroisse, et que plusieurs loges sont en voie d'organisation. Il y en a une qui vient de se fonder à Perry Bridge, avec 14 membres. On nous affirme que, dans quelques semaines, elle comptera, au moins, 40 ou 50 membres.

—Le labourage est, maintenant, à l'ordre du jour. Nous recommandons, instamment, à nos lecteurs d'accorder plus d'attention au fermage, proprement dit, que les années qui viennent de s'écouler. Si nous ne sommes pas plus à notre aise, si nous avons à nous plaindre constamment de la dureté des temps, c'est que notre population des Attakapas n'attache pas assez d'importance à la culture du sol. Rien que pour un produit comme le maïs, nous pourrions nous épargner la dépense de nous en savons sombien de milliers de dollars, si nous la produisions nous-mêmes. S'il nous en restait, après en avoir fait amplement usage pour nos besoins personnels, n'pyons-nous pas le marché qu'il ne nous en faut pour placer convenablement cet excédant!

En ce qui concerne le riz, tout le monde sait que nous pourrions en approvisionner tout l'Etat et tout le Texas. Que dire de nos patates douces! Les récoltes en sont si abondantes, que, souvent, nous laissons pourrir dans la terre ce délicieux légume, plutôt que de nous donner la peine de le récolter. Ce sont là autant d'articles que nous pourrions cultiver à côté de la canne et du coton. Pourquoi donc les négliger, comme nous le faisons!

Les potirons, les navets, les pois, les fèves sont un excellent aliment pour les bestiaux, au temps d'hiver. Quelle peine nous donnent-ils? Celle de les mettre en terre, puis de les ramasser quand ils sont mûrs.

Il y a folie véritable à négliger ainsi ces cultures, quand, sans nous donner le moindre souci, nous pourrions en tirer des milliers de dollars, chaque année.

Que chaque fermier prenne donc la résolution de cultiver beaucoup de maïs, de riz, de pommes de terre, de patates douces, de pois, de citrouilles, de navets, etc., et nous verrons le bien-être nous revenir.

N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il ne faut jamais vivre sur les récoltes à venir, mais sur celles que nous avons déjà faites. Engager l'avenir, c'est courir à la ruine ; on n'en arrive, à un moment donné, à ne travailler plus que pour les autres, pour ceux qui nous ont avancé des fonds et qui tirent de leur argent un revenu plus fort que celui que nous prenons la vente de nos récoltes. Une fois lancés sur cette pente, que nous importe la réussite, puisque nous ne pouvons plus jouir du fruit de nos travaux? Il nous faut donc réformer notre manière de vivre; ne plus compter que sur ce que nous ferons chez nous, ne rien acheter ailleurs, nous rendre indépendants des autres. C'est le seul moyen de nous assurer la prospérité.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Un résident de la paroisse Est-Féliciana, M. J. H. McKinley, nous a lu quelques lignes où il déclare avoir été, hier, mis en possession du quart du gros lot de la loterie de l'Etat de la Louisiane, gagné au tirage de l'avant-veille par le billet portant les numéros 29-42-52 et dont il avait acheté un quart au bureau rue Gravier, 145. Pour toucher son dû, il n'a eu qu'à en faire la demande à la Compagnie de la Loterie.

Les qualités que possède la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang, la rendent inappréciable pour toutes les maladies de la peau.

FRANCE.

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante, de Vienne, 29 décembre :

"Je vous avais déjà fait prévoir que le grand-vizir, après s'être rendu compte que son crédit auprès du nouveau ministre allemand s'ébranlait et qu'il ne lui était pas possible de l'amener à entrer dans la triple alliance, se déciderait à se rapprocher de la Russie. J'ai tout lieu de croire que le succès obtenu par l'emprunt russe sur la place de Paris n'est pas étranger à cette évolution de la politique turque,—aujourd'hui accomplie.

"Depuis 1870, il s'était formé une légende qui, jusqu'en ces derniers temps, n'avait cessé d'avoir cours ; on prétendait que l'appui financier de la France ne comptait pas et que c'était à Berlin que se jouait la fortune des Etats. Cette légende n'a pas résisté au succès de l'emprunt russe à Paris.

"Ce dénouement d'une crise prolongée a causé à Constantinople une vive émotion."

Le *Figaro* dit qu'il y a quelque temps, le gouvernement allemand aurait engagé des pourparlers avec l'Italie pour la décider à élever un camp retranché sur la frontière française entre Vintimille et Gênes.

Le gouvernement italien, effrayé de l'initiative périlleuse que lui eût imposée cette mesure extraordinaire, aurait adressé à Berlin des représentations, s'appuyant, d'un côté, sur la situation financière de l'Italie, de l'autre, sur l'émotion que produirait, de l'autre côté des Alpes, cette défense de la frontière franco italienne.

La Consulta aurait été jusqu'à dire que l'établissement d'un camp retranché à Vintimille équivaudrait à une déclaration de guerre à la France.

Mais le roi Humbert serait d'avis de faire ce coup.

A l'occasion de la prochaine élection législative de la Seine, il n'est pas sans intérêt de rappeler les résultats des deux tours de scrutin en octobre 1885 :

Au premier tour, le "premier élu de Paris", M. Lockroy, obtenait 272,650 voix sur 430,765 suffrages exprimés (bulletins blancs, 583,338). MM. Floquet, Anatole de la Forge et Brisson étaient élus par 263,762, 222,334 et 215,853 voix. Venaient ensuite MM. Barodet avec 202,991 voix et Clémenceau avec 202,513 voix, puis d'autres radicaux en progression décroissante jusqu'à M. Frédéric Passy, sorti 38e des urnes avec 103,988 voix. Les premiers opportunistes, MM. Spuller et Naquet, ne venaient qu'ensuite avec 103,642 voix et 103,191 voix, M. Hervé, monarchiste, était 46e avec 92,177 voix.

La moyenne des voix obtenues par les différentes listes était la suivante :

Liste de la presse radicale	147,921
Liste de la Fédération	136,343
Liste opportuniste	103,142
Liste conservatrice	87,441
Liste du comité central	68,353
Liste révolutionnaire	26,375
Autre liste révolutionnaire	19,746

Au scrutin de ballottage du 18, la concentration s'étant faite du côté des républicains, il n'y avait plus que deux listes en présence.

Le premier de la liste républicaine, M. Alfain Targé, obtint 289,866 voix sur 414,360 votants, et le dernier, M. Rochefort, 249,134. M. Hervé, premier candidat de la liste conservatrice, eut 110,921 voix. Le dernier, M. Henri Moreau, avait réuni 105,350 suffrages.

La *Gazette de France*, du 4 janvier, a reçu communication de la lettre suivante, adressée, par Mgr le Comte de Paris, à M. le curé de Domrémy :

SHEEN HOUSE,
East Sheen Surrey,
25 octobre 1888.

Monsieur le Curé,

Je suis bien touché de la pensée que vous avez eue de vous adresser à moi au moment où les Sœurs, qui donnaient une éducation chrétienne aux filles de Domrémy, à côté du sanctuaire de Jeanne d'Arc, sont les victimes d'une odieuse persécution.

Votre démarche ne m'a pas étonné. J'y avais droit, j'y comptais comme un hommage rendu aux traditions de la Monarchie nationale, qui, guidée par Jeanne d'Arc, a sauvé la France au quinzième siècle, du sort de la Pologne. Je vous remercie d'avoir compris les sentiments de vénération et d'admiration que je professe pour notre grande héroïne nationale et populaire, de vous être souvenu qu'au moment où j'ai vu l'agil se dresser devant moi, j'ai tenu à ne pas quitter la France sans avoir fait avec mon fils le pèlerinage de Domrémy, et peu-être même d'avoir remarqué que je l'avais accompli le 16 août, le jour où l'Eglise fête l'inspiratrice céleste de la mission miraculeuse de Jeanne.

Les devoirs si nombreux de charité qui m'incombent ne me permettent pas de vous donner tout le concours que je voudrais ; mais si la situation n'est pas changée, et s'il m'est possible de le faire, je serais heureux de renouveler l'année prochaine l'envoi de la somme de mille francs que je vous fais adresser avec cette lettre.

En attendant, je vous prie, Monsieur le Curé, de me croire votre affectionné.

PHILIPPE,
Comte de Paris.

On sait qu'un service spécial avait été organisé à la préfecture de police pour recevoir les déclarations de domicile faites par les étrangers en résidence à Paris.

Ce service, qui fonctionnait depuis le 4 octobre dernier, a été supprimé le 31 décembre ; dans cet intervalle, 86,693 étrangers, sur 180,269 que occupent Paris, se sont présentés à la préfecture de police pour remplir les obligations qui leur étaient imposées.

Chaque étranger a le plus souvent fait des déclarations pour plusieurs personnes composant sa famille.

Malgré la suppression de ce service spécial, les étrangers pourront continuer à faire les déclarations nécessaires, un bureau a été établi à cet effet à la préfecture de police.

M. Charles Henry, bibliothécaire à la Serbonne, a présenté à l'Académie des beaux arts, dans la séance du 22 décembre, trois instruments nouveaux qui sont appelés à faire entrer l'art industriel dans une voie rigoureusement scientifique : un rapporteur et un triple décimètre permettant l'étude et l'amélioration esthétique de toutes formes, un cercle chromatique présentant tous les compléments et toutes les harmonies de couleurs,

Les jeunes Africaines que S. Em. le cardinal Lavigerie envoie à la maison des Pères Blancs, ses missionnaires, à Lille, pour y suivre les cours de la faculté catholique de médecine, afin de devenir de précieux auxiliaires de la religion et de l'influence française en Afrique, continuent à répondre dignement aux espérances fondées sur eux.

MM. Frédéric Mohammed et Vital Hamed viennent de soutenir avec succès devant l'Etat leur thèse de doctorat.

C'est un beau résultat, dont l'honneur doit être partagé entre les lauréats africains et les savants professeurs dont ils suivaient les cours. C'est aussi un puissant encouragement pour les Pères missionnaires d'Alger, les Pères Blancs, qui les ont adoptés et élevés et pour les généreux catholiques qui ont donné leurs sympathies à cette œuvre.

S. Em. le cardinal Lavigerie a choisi les meilleurs moyens de gagner à nous ces colonies d'Afrique, en leur envoyant des missionnaires et des médecins qui, en pansant gratuitement leurs plaies, leur parlent avec amour de Dieu et de la France! C'est le conseil du Christ à ses disciples : "*Curate infirmos et docete.*" (Guérissez les malades et enseignez.)

Honneur!—s'écrie la *Gazette de France* —à l'initiative du cardinal Lavigerie et au dévouement de ses missionnaires, qui ont su faire de ces jeunes Africains des docteurs par la science, des chrétiens par la foi et des Français par le cœur!

M. Buffet a reçu l'un de nos confrères de Paris et lui a fait, au sujet de l'élection qui aura lieu, sous peu, dans la capitale, la déclaration suivante :

"L'élection du général Boulanger à Paris, avec la répercussion qu'un pareil succès aurait nécessairement dans toute la province, ce serait une catastrophe.

"En parlant ainsi, je ne songe pas seulement au régime parlementaire compromis, aux libertés menacées. Je songe à ce qui est au-dessus de tout cela, au-dessus de tous les intérêts de parti, à la France elle-même, et je fais des vœux pour qu'un pareil malheur soit épargné à notre pays.

"Certes, je comprends l'union conservatrice et j'admets la nécessité des concessions mutuelles pour obtenir le triomphe de certaines idées communes que les différentes fractions du parti conservateur poursuivent également et par des voies différentes.

"Mais l'union conservatrice avec le général Boulanger, comment serait-elle possible? Comment être conservateur sous le même drapeau que M. Rochefort et M. Lagnerre? C'est là une alliance de mots et de principes qui, je l'avoue, est inintelligible pour moi.

"Je ne parle, bien entendu, qu'en mon nom personnel. Mais autour de moi l'on ne pense différemment. Au Sénat, j'ai causé avec un certain nombre de mes collègues, et je crois pouvoir dire que tous ont, sur ce point, la même opinion que moi. A la Chambre, il en est de même, sauf pour un tout petit groupe, qui poursuit des campagnes particulières."

Parmi les promotions au grade de capitaine dans l'arme de l'infanterie, publiées hier au *Journal officiel*, nous relevons celle de M. Mac-Mahon de Magenta, lieutenant au 11e chasseurs à pied, et fils du maréchal de Mac-Mahon.

On lit dans le *Gaulois* :

"Il est question aujourd'hui de former un vingtième corps d'armée avec l'infanterie de marine, lequel serait placé sous le commandement du général de cette arme Boissant, qui aurait pour divisionnaires le général Brière de l'Isle et le général Bégin, qui va rentrer de Cochinchine.

"Le chef d'état-major serait le colonel Corronat, ancien commandant au Sénégal.

"Les effectifs des quatre régiments d'infanterie de marine n'équivalant qu'à trois brigades, la quatrième brigade serait composée de tirailleurs algériens (turcos)."

Le ministre du commerce et de l'industrie a annoncé au Conseil que la tontine fondée en 1701 par Lafarge, sous le titre de "Caisse d'épargne et de prévoyance", vient de s'éteindre par le décès du dernier actionnaire survenu le 25 août 1888.

En vertu des actes constitutifs de la tontine, a dit le ministre, l'Etat aura bénéficié de 218,199 francs de rente et de plus d'un million en espèces.

Sur les 106,000 actions, 55,000 sont tombés en déshérence faute d'avoir justifié de leur existence; le plus jeune d'entre eux, s'il vivait encore, aurait 98 ans. La caisse Lafarge a compté, parmi ses actionnaires, 20 personnes ayant dépassé cent ans, la plus âgée est morte à 106 ans. Les archives de cette caisse sont déposées au ministère du commerce, et pourront servir à l'étude des nouvelles tables de mortalité.

L'arc de triomphe du Carrousel est enfin classé parmi les monuments historiques, et, du coup, on s'est mis à préparer un projet de crédit pour la restauration de cet élégant édifice, qui en a grand besoin. Les frises et les bas-reliefs sont, en effet, dans un état déplorable.

Le Conseil municipal de Paris a voté une somme de 200,000 francs pour éclairer à l'électricité l'avenue de l'Opéra et les grands boulevards depuis la Madeleine jusqu'au boulevard Sébastopol, pendant la durée de l'Exposition.

C'est, décidément, dans le jardin du Palais Royal que sera placée la statue de Balzac. M. Comte, directeur des bâtiments civils, en a entretenu, à ce sujet, avec plusieurs membres du comité de la Société des gens de lettres ; d'un commun accord cet emplacement a été adopté.

Les exécuteurs-testamentaires de Victor Hugo, MM. Paul Meurice et Auguste Vacquerie, sont en instance auprès du comité d'organisation de l'Exposition universelle de 89, pour obtenir un emplacement spécial où serait installée une exposition des œuvres complètes de Victor Hugo, l'emplacement demandé serait situé au centre même du palais des beaux-arts.

La direction de l'agriculture vient de publier les résultats de l'enquête séricicole de l'année 1888.

Les départements qui tiennent la tête dans cette statistique sont : le Gard, avec 30,332 séricigulteurs et une production de 2,751,633 kilos ; l'Ardèche, avec 27,113 séricicultours et 2 millions 670,035 kilos ; la Drôme, avec 31,495 séricicultures et 1,066,026 kilos ; Vaucluse, avec 22,427 séricicultures et 1,460,505 kilos.

Vingt autres départements ont une récolte très au-dessous de celles que nous venons d'énumérer.

Le Conseil municipal de Grenoble a voté une subvention de 530,000 francs, demandée par l'Etat, pour obtenir un nouveau régiment d'artillerie de montagne et trois bataillons de chasseurs alpins.

La garnison va donc être portée à 10,000 hommes.

Il résulte, d'une étude sur l'industrie papetière en Europe, que l'importation française, après avoir tenu le premier rang en Belgique, est, depuis dix ans, descendue au dernier, tandis que, pendant la même période, les importations de l'Allemagne se sont élevées de 667,600 francs à 2,188,642 fr. Il paraît que c'est à la production des grands moulins à papier de Silésie, qui appartiennent à M. de Bismarck, qu'il faut attribuer cette augmentation considérable.

L'église Saint-Honoré d'Eylau était trop petite, dernièrement, pour contenir l'affluence qui se pressait aux obsèques d'un savant propagateur de la médecine homéopathique, M. Louis Raymond.

La médecine y était représentée par les commités de la science, l'armée par de glorieux frères d'armes du défunt, la société par une élite, les pauvres enfin par les filles de la charité. C'est que M. Raymond avait des titres et des droits acquis à l'affection et à la reconnaissance de toutes les classes de la société.

On rendait hommage à sa science, à son aménité, à son dévouement. Catholique sincère, M. Raymond était d'une charité inépuisable.

PORTUGAL.—Ouverture du Parlement; discours du roi.—Le roi du Portugal a ouvert le Parlement le 2 janvier, par un discours dans lequel il a constaté l'accueil sympathique qui lui a été fait, ainsi qu'à la reine, dans leur voyage à l'étranger.

Il a rappelé les mesures qui ont été prises au sujet des possessions portugaises au Afrique, et le blocus d'une partie de la côte de Mozambique.

Le roi a annoncé ensuite les divers projets que le gouvernement présentera au Parlement, soumis la réforme de la loi électorale de la Chambre des députés, l'augmentation de la marine, le développement des forces militaires, la proposition des mesures en faveur de l'agriculture et la création de marchés pour la vente de ses produits.

BRAUGHN.—Décédé, mercredi à 10 1/2 heures p. m., GEORGE H. BRAUGHN, âgé de 52 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu vendredi matin, à 10 1/2 heures, de sa dernière résidence, No 121 rue Carondelet. 7 jan—2f

TO-KALON.
Avis aux Fumeurs.
Vins supérieurs de Californie que l'on trouvera toujours chez M. P. FORGET, 126 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, surtout le célèbre vin de M. Crabb.
4 oct—an 17 fév

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles. Meubles, etc.

F. J. Gaquet vs Auguste Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,990.—En vertu d'un writ de fieri facias dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et offrirai en vente à l'encan pour du comptant, à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, le MARDI, 29 janvier 1889, à 10 heures A. M.,—Un lot de meubles de maison assortis, etc., d'après un inventaire.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 janv—18,24,29.

Imported Bonded Warehouse Co.—Bureau, coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1889.—La réunion semestrielle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à ses bureaux, le LUNDI 28 janvier 1889, à 7 heures P. M.

L. A. JOURDAN,
Secrétaire.
18 jan—18, 23, 27.

Avis.

$4,505.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier, 1889.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet de combinaison Nos 29—42—52, classe 112, de la Loterie de l'Etat à Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Quatre Mille Cinq Cent Cinq Piastres, le mardi, 15 janvier 1889 le dit billet ayant coûté la somme de vingt-cinq sous au bureau No 145 rue Gravier, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

J. H. MCKINLEY,
Paroisse Est Feliciana, Lne.
18 janv—1f PP

PEERLESS DYES Les meilleurs. Cas Desormeaux.

The Southern Insurance Company of New Orleans,
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1888 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$353 988 83
Sur les risques de rivières	18,607 92
Sur les risques de mer	14,561 03
	$417,156 98
A ajouter : Primes non acquises de 1887	83 897 75
Total des primes	$501,054 63
A ajouter : Intérêt et profits et pertes	$ 24,089 51
Revenu total	$525,144 14
A déduire : Pertes payées—	
Sur risques d'incendies	$158,752 63
Sur risques de rivières	2 309 81
Sur risques maritimes	5 717 77
Total pertes payées	$166,769 21
Primes rembourrées, annulations et cancellations	40 198 01
Commissions	58 744 51
Réassurances	24 025 75
Taxes et licences	6 924 14
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines, Babcock, leyer, impressions, etc.	37,044 69
Total des débours	$340,670 29
Surplus	$184 473 96

Distribué comme suit :

Réserve pour risques non expirés	$102,433 94
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	37,500 00
Divers comptes de décembre 1888 non payés	1,699 27
Profits et pertes	42 840 65
	$184,473 86

ACTIF

A la valeur du marché	
Argent en banques	$96,123 89
Argent en barres	14 28
$25,000 comptes bons des Etats-Unis, 4 pour cent	31,625 00
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crescent	132,090 00
$86,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	121,260 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	26,550 00
Prêts sur demande, garantis par dépôts de titres (collatéraux)	24,659 98
Une action du N. O. Produce Exchange	75 00
Une action du N. O. Sugar Exchange	175 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	525 00
Déposé à l'Association du N. O. Fire Underwriters	150 00
Primes en cours de perception	50,789 14
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.	2,900 00
	$486,095 99

PASSIF.

Capital actions	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non réclamés	4,208 05
Réservé pour risques non expirés	102,433 94
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	37,500 00
Divers comptes non payés de décembre 1888	1,699 27
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	42,539 92
	$498,095 99

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, que le rapport ci-dessus de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé) JOHN MCMOLE, Jr.,
J. H. MENGE,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS SCHWABACHER

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue